



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020 à 18H00**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 8 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2020 à 18h00, à la Maison des Sports avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Luc PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Régine BEAL, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Régine BEAL à Eric BOUCOURT
Ludovic COMBE à Pierre ROZE
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODDIER

Conseillers absents excusés : Bernard LORTON, Michel GONIN.**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante :** Séverine CHAPUIS, Patrice BION.**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE.

**PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT AMBITION RÉGION**

Rapporteur : Tony BERNARD

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

5

Total votants :

58

Considérant le Contrat Ambition Région signé le 17 mai 2018 entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) ;

Considérant que le programme d'investissement portant sur la construction du centre aquatique peut bénéficier d'une aide financière régionale dans le cadre du Contrat Ambition Région (CAR).

Ce programme bâtiminaire comprend les travaux de construction d'un centre aquatique permettant l'accès à tous les publics. Il recevra les scolaires, le tissu associatif et le grand public dans un bâtiment à haute performance énergétique sur un site naturel. Une volonté est portée sur l'autoconsommation électrique, la récupération des eaux de bassins, une gestion de la production de chaleur, l'isolation qui vont ainsi rationaliser les coûts de fonctionnement. Le projet comprend notamment l'ensemble des coûts études (621 468€) de travaux (9 515 721,60 €) pour un total investissement de **10 137 189,60 € HT**.

C'est pourquoi, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une subvention régionale de 1 500 000€ au titre du CAR pour la conduite de ce programme d'investissement.

Le plan de financement prévisionnel peut ainsi être décliné comme suit :

Coût estimé opération : 10 137 189.60€ HT	
Subvention sollicitée auprès de l'Etat (DSIL) sur le programme :	493 000.00 €
Subvention régionale (CAR) sur le volet travaux (8 860 672,23€) :	1 500 000.00 €
Subvention départementale (CTDD) :	1 644 000.00 €
Subvention de l'Agence nationale du Sport :	700 000.00 €
Autofinancement EPCI :	5 800 189.60 €

D'autres sources de financement (DETR/ CAR 2/ FEDER) sont en cours de sollicitation en vue de réduire le besoin de financement du programme.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Ambition Région ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 58	Conseillers présents : 53	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 58	Pour : 58	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

